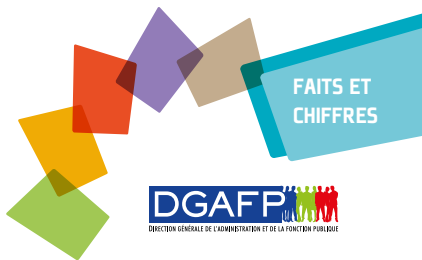


Fonction publique

Chiffres-clés 2014



FAITS ET
CHIFFRES

DGAFP
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Emploi dans les trois fonctions publiques

- **5,373 millions d'agents dans les versants de la fonction publique**, (hors 135 300 bénéficiaires de contrats aidés), soit 20,0 % de l'emploi total (salarie et non salarie) en France (Métropole + DOM), au 31 décembre 2012.
- **FPE : 2,373 millions d'agents**, soit 44 % de l'emploi public : ministères 1,922 millions d'agents (soit 1,848 million ETP) et Épa nationaux 450 900 agents (409 500 ETP).
- **FPT : 1,862 million d'agents** (1,685 million ETP), soit 35 % de l'emploi public : les 3/4 dans les collectivités territoriales (dont 6 % dans les régions, 21 % dans les départements et 73 % dans les communes) et 1/4 dans les Épa locaux.
- **FPH : 1,137 million d'agents** (1,052 million ETP), soit 21 % de l'emploi public : 90 % dans les hôpitaux, 7 % dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et 3 % dans les autres établissements médico-sociaux.
- Taux d'administration des trois fonctions publiques : **72 agents pour 1 000 habitants** (Métropole et DOM, hors militaires et bénéficiaires de contrats aidés). FPE 30 pour 1 000 ; FPT 26 pour 1 000 ; FPH 16 pour 1 000. Taux d'administration en Île-de-France : 81 pour 1 000 habitants ; dans les DOM : 82 agents pour 1 000 habitants ; en Province : 69 agents pour mille habitants.
- **Trois fonctions publiques par statut** : 3,8 millions de titulaires, 914 100 non-titulaires, 304 300 militaires et 355 700 agents d'autres catégories et statuts (dont 139 900 enseignants des établissements privés sous contrat, 111 200 médecins, 50 000 assistants maternels et familiaux, 35 500 ouvriers d'Etat et 12 700 apprentis).
- Évolution des effectifs des trois fonctions publiques (2011-2012) : **-0,3 %**. **FPE : -1,1 %**, **FPT : +1,7 %** et **FPH : +0,7 %**. Recours aux contrats aidés dans les trois fonctions publiques : +0,6 %.
- **FPE** : 55 % d'agents en catégorie A (dont 5 % en A+), 25 % en B et 20 % en C. Hors enseignants et militaires, 28 % en A, 38 % en B, 34 % en C. Enseignants : 98 % en A et 2 % en B. Militaires : 13 % en A, 54 % en B et 33 % en C.
- **FPT** : 9 % d'agents en catégorie A, 14 % en B, 77 % en C.
- **FPH** : 30 % d'agents en catégorie A, 20 % en B et 50 % en C.
- **954 328 enseignants** (dont 139 900 enseignants des établissements privés sous contrat) représentent 40 % des agents de la FPE.
- 59 % des titulaires civils relèvent des ministères de l'enseignement ; 12 % de l'Intérieur ; 11 % des ministères économique et financier et 5 % de la Justice.
- **Age moyen** : 3 FP : 43 ans, FPE : 42 ans, FPT : 44 ans, FPH : 41 ans. Privé : 41 ans.
- **Part des 50 ans et plus** : 3FP : 31 %, FPE : 29 % ; FPT : 35 % ; FPH : 28 %. Privé : 26 %.
- **Femmes : 61 % des effectifs des trois fonctions publiques en 2011** ; FPE 54 % ; FPT 61 % ; FPH 77 % ; elles occupent **28 % des emplois d'encadrement et de direction dans la FPE**, 26 % dans la FPT et 44 % dans la FPH.
- **Trois fonctions publiques : 24 % des femmes titulaires sont à temps partiel** (contre 5 % des hommes) ; FPE : 18 % ; FPT : 30 % ; FPH : 25 %.
- **Niveaux de diplôme des agents** : 7 % des agents n'ont aucun diplôme (FPE : 2 %, FPT : 14 %, FPH : 6 %), 29 % ont un diplôme inférieur au baccalauréat (FPE : 15 %, FPT : 17 %, FPH : 16 %) et 46 % un diplôme supérieur (FPE : 65 %, FPT : 24 %, FPH : 45 %).

Recrutements

- Concours externes et assimilés FPE en 2012 : **24 971 recrutements** (90,5 % par concours externes).
- La part **des femmes** dans l'ensemble des recrutements externes est de **62,9 %**.
- Niveau des personnes recrutées dans la FPE : **66,4 %** des recrutements concernent les postes de **catégorie A**, pour lesquels le niveau d'étude requis est le Doctorat ou le Master 2 (bac+5) dans 81,9 % des cas.
- **25,4 %** des lauréats aux postes de **catégorie B** ont bac + 4 et plus (niveau requis : bac à bac+3) ; **61,9 % en C ont bac et plus** (niveau requis : BEPC) (chiffres non exhaustifs : niveau d'étude inconnu pour 27,1 % des lauréats en B et 19,8 % en C).
- Les lauréats des **concours externes et assimilés** dans la **fonction publique territoriale, la ville de Paris** et le Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP) représentent **32 164 personnes** en 2012.

Mobilités et parcours professionnels

- En définissant la mobilité comme le fait de changer d'employeur, de zone d'emploi ou de statut (ou situation d'emploi), parmi les agents présents dans la fonction publique en 2011 et en 2012, **8,6 % sont mobiles en 2012**. 4,3 % ont changé d'employeur public (dont 0,7 % de versant), 3,8 % de zone d'emploi, 3,0 % de statut ou de situation d'emploi. 1,4 % des titulaires civils ont changé de catégorie hiérarchique en 2012.
- Fin 2012, parmi les titulaires de l'Etat, **12,5 % n'exercent pas leur activité dans leur administration d'origine** (positions statutaires).
- Concours internes et assimilés : **13 686 personnes** en 2012 dans la **FPE**, et **25 242** dans la **FPT**.

Formation

- **Formation** en 2012 : **6,9 jours en moyenne** dans la FPE hors enseignement, dont 3,5 de formation professionnelle. Hors enseignement, A : 4,2 jours de formation professionnelle ; B : 4,3 jours ; C : 2,2 jours. En 2011 dans la FPT : 2,6 jours, A : 3,8 jours ; B : 3,6 jours ; C : 2,4 jours. En 2012, dans la FPH : 941 368 départs en formation ont été financés (Plan de formation).
- Dépenses de formation des agents des ministères en 2012 hors enseignement : **1,4 milliards d'euros**, soit 6,7 % de la masse salariale.

Rémunérations

- Salaire net mensuel moyen en 2012 : **FPE (ministères et Épa) 2 465 euros ; FPT 1 848 euros ; Secteur hospitalier public (SHP) 2 242 euros**. Secteur privé : 2 163 euros.
- Évolution en 2012 du salaire net en euros constants : en moyenne (SMPT) : FPE : -0,8 %, FPT : -0,5 %, FPH : -0,6 %. Rémunération des personnes en place, c'est-à-dire présents tout 2011 et 2012 chez le même employeur et avec la même quotité (RMPP) : FPE : 0,0 %, FPT : +0,4 %, FPH : -0,1 %.
- Dispersion des évolutions de traitement indiciaire brut dans la FPE (2008-2012) : 15,3 % des agents ont connu une évolution de traitement inférieure à l'inflation (5,8 % y compris tabac) ; la moitié, supérieure à 9,5 % ; 10 % des agents supérieure à 17,8 %.
- Évolution en moyenne annuelle de la grille indiciaire (ITB-GI) : +0,1 % en 2013 en euros courants.
- Point fonction publique : stable depuis juillet 2010 = 55,5635 euros annuels/point d'indice.

Dépenses de personnel

- **Budget de l'État en 2013 : 298,6 milliards d'euros.**
- Dépenses de personnel de l'État en 2013 : **40,0 % du total des dépenses du budget de l'État** (nettes des remboursements et dégrèvements d'impôts), soit **119,1 milliards d'euros** (5,7 % du PIB), dont 69,0 milliards d'euros de rémunérations d'activité et 49,8 milliards d'euros de cotisations et prestations sociales. **Pensions civiles, militaires et d'ouvriers d'État en 2013 : 53,2 milliards d'euros** (dépenses annexes du titre 2).
- **Action sociale ministérielle : 564,7 millions d'euros** : restauration : 123,1 ; logement : 171,8 ; famille vacances : 121,0 ; mutuelles, associations : 88,8 ; prévention, secours : 37,8 ; autres : 22,3 (LFI 2014). **Action sociale interministérielle : 125,3 millions d'euros** (crédits de paiement, LFI 2014). **Action sociale gérée par le CGOS : 409,8 millions d'euros** : enfants : 113,2 ; vacances loisirs culture : 77,0 ; protection : 91,7 ; retraite : 37,3 ; mariage : 3,3 ; autres : 21,3 ; aides remboursables vie quotidienne : 36,1 ; CESU : 29,9.

Relations professionnelles

- **Élections professionnelles aux comités techniques dans les trois fonctions publiques** (derniers résultats 2011) : sur la base des 2 603 202 suffrages exprimés, la CGT recueille 25,44 % des voix, la CDFT 19,10 %, Force ouvrière 18,08 %, l'UNSA 9,32 %, la FSU 8,21 %, Solidaires 6,59 %, la CFTC 3,99 %, la CGC 2,86 %, la FA-FPT 2,50 % . Les syndicats non affiliés recueillent 3,18 % des suffrages. **FPE (2011)** : FO : 16,61 % ; FSU : 15,84 % ; CGT : 15,82 % ; CFDT : 14,56 % ; UNSA : 13,98 % ; Solidaires : 8,62 % ; CGC : 5,20 % ; CFTC : 3,87 % ; FGAF : 1,47 % ; non affiliés : 4,03 % . **FPT (2008)** : CGT : 32,97 % ; CFDT : 21,90 % ; FO : 17,43 % ; FA-FPT : 6,85 % ; UNSA : 6,25 % ; CFTC : 4,71 % ; FSU : 3,14 % ; Solidaires : 2,92 % ; CGC : 1,25 % ; non affiliés : 2,58 % . **FPH (2011)** : CGT : 33,61 % ; CFDT : 24,39 % ; FO : 22,78 % ; Solidaires : 8,86 % ; UNSA : 4,27 % ; CFTC : 2,91 % ; FGAF : 0,44 % ; CGC : 0,42 % : non affiliés : 2,33 % .
- **En 2013, 261 067 jours ont été perdus pour fait de grève au sein des ministères.**

Retraite

- **FPE : 45 966 nouvelles pensions civiles de retraite** attribuées en 2013 à des titulaires (hors La Poste et France Télécom), 11 830 à des militaires, 2 470 à des ouvriers d'État, 32 452 à des titulaires de la FPT et 21 696 à des titulaires de la FPH (hors médecins hospitaliers).
- Âge moyen d'entrée en paiement de la pension en 2013 : **60,6 ans pour les titulaires de la FPE** (hors La Poste et France Télécom), 44,5 ans pour les militaires, 59,8 ans pour les ouvriers d'État, 60,8 ans pour les titulaires de la FPT et 58,6 ans pour les titulaires de la FPH (hors médecins hospitaliers).
- Au 31 décembre 2013, **2,7 millions de pensions de droit direct** (hors La Poste et France Télécom) étaient en paiement au Service des retraites de l'État, à la CNRACL et au FSPOEIE.
- Montant moyen mensuel des pensions de droit direct en 2013 versées par le Service des retraites de l'État : **2 139 euros pour les pensions civiles** (hors pensions de La Poste et France Télécom) ; 1 741 euros pour les pensions militaires. Montant moyen versé par la CNRACL : 1 275 euros pour les anciens agents de la FPT et 1 391 euros pour ceux de la FPH (hors médecins hospitaliers).

Temps et conditions de travail

Selon l'enquête condition de travail en 2013 :

- **37 % des agents des trois versants de la fonction publique travaillent le dimanche** et les jours fériés (même occasionnellement) (FPE : 29 %, FPT : 30 %, FPH : 64 % et 26 % dans le secteur privé), 18 % la nuit (FPE : 14 %, FPT : 13 %, FPH : 32 % et 15 % dans le privé).
- **28 % des agents sont exposés à au moins trois contraintes de rythme** (FPE : 25 %, FPT : 25 %, FPH : 40 % et 37 % dans le secteur privé), 32 % à au moins trois contraintes physiques intenses (FPE : 18 %, FPT : 37 %, FPH : 52 % et 36 % dans le privé).
- **35 % des agents sont exposés à un produit chimique** (FPE : 14 %, FPT : 33 %, FPH : 55 % et 33 % dans le privé), 42 % à des agents biologiques (FPE : 16 %, FPT : 35 %, FPH : 76 % et 18 % dans le privé).
- **85 % des agents sont en contact direct avec le public** (FPE : 83 %, FPT : 84 %, FPH : 91 % et 67 % dans le privé), et 43 % déclarent vivre des situations de tension dans leurs rapports avec le public (FPE : 46 %, FPT : 34 %, FPH : 51 % et 27 % dans le privé).